

« ADMINISTRATEUR-TRICE DES SYSTEMES D'INFORMATION »	
Corps :	<i>Ingénieur d'études 2^{ème} classe</i>
Nature du concours :	<i>Externe</i>
Branche d'activité professionnelle (BAP) :	<i>« E » Informatique, Statistiques et Calcul Scientifique</i>
Emploi type :	<i>Administrateur-trice des systèmes d'information</i>
Nombre de postes offerts :	<i>1</i>
Localisation du poste :	<i>MENESR - Administration centrale - Paris</i>
Descriptif du poste offert au concours	
Activités essentielles	
Fonction :	Administrateur fonctionnel et technique des systèmes d'information de gestion RH
Description :	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion technique des données et des référentiels métiers associés à des applications du domaine RH - Administration technique, le suivi d'exploitation et l'assistance utilisateurs sur ces applications - Mise à disposition d'outils de consultation, d'extraction et de mise à jour de bases de données - Analyse des dispositifs et outils existant et proposition de voies d'amélioration incrémentale permettant l'enrichissement des dispositifs de pilotage au fil des échéances de gestion - Validation fonctionnelle de nouveaux produits dans le cadre des procédures de qualification fonctionnelle, en accompagnement des maîtrises d'ouvrage du ministère - Rédaction de documents de présentation et d'utilisation des SI (manuels et supports d'utilisation à l'usage des utilisateurs finaux)
Compétences requises	
Domaine :	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance approfondie d'un système d'information - Connaissance approfondie des systèmes de gestion de bases de données, et des langages de requête (maîtrise de l'outil Business Object appréciée) - Notions de base sur les technologies des systèmes d'exploitation et des réseaux
Qualités requises :	<ul style="list-style-type: none"> - Sens de l'initiative, des priorités, de l'organisation et de la planification - Capacité à planifier et à coordonner des opérations - Capacité de rédaction de notes et de documentation pour les utilisateurs - Capacité d'écoute et de dialogue avec les partenaires internes et externes - Rigueur et sens relationnel - Sens du travail en équipe

Environnement et contexte de travail	
Descriptif du service :	<p>Direction du Numérique pour l'Éducation, service des technologies et des systèmes d'information Bureau du pilotage de l'exploitation des systèmes d'information (DNE B1-2)</p> <p>La direction du numérique pour l'éducation est une direction commune au secrétariat général et à la direction générale de l'enseignement scolaire. Elle comprend le service du développement du numérique éducatif et le service des technologies et des systèmes d'information.</p> <p>Le service des technologies et des systèmes d'information contribue à l'élaboration des grandes orientations en matière de systèmes d'information pour l'ensemble du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et de leurs établissements.</p> <p>Il conduit la mise en œuvre opérationnelle du schéma stratégique des systèmes d'information et des télécommunications. Il assure la maîtrise d'œuvre des projets et services informatiques et en assure l'industrialisation. Il assure l'urbanisation, la mise à niveau, la sécurité et la qualité des systèmes d'information et de communication. Il anime et coordonne l'action des services déconcentrés et d'administration centrale dans les domaines relevant de sa compétence.</p> <p>Le bureau du pilotage de l'exploitation des systèmes d'information a en charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'administration des processus nationaux d'exploitation coordonnant l'activité des centres de production nationaux et académiques, - L'administration technique et l'assistance spécifique aux utilisateurs sur les applications métiers et dans la mise en œuvre d'applications décisionnelles, pour les bureaux d'administration centrale et en coordination inter-académique, - La coordination nationale des prestations d'hébergement externe de plates-formes et de services.
Contraintes particulières :	Aucune